Informations juriste en entreprise

Par **Julieare**, le **08/01/2012** à **21:13**

Bonjour !
En pleines révisions pour les partiels de L2 je manque un peu de motivation. J'aimerais trouvé le domaine qui me plait pour avoir une bonne motivation. Je suis plutôt intéressée pour être juriste en entreprise, donc droit social, droit du travail, droit de l'entreprise,... Avant de me lancer dans cette voie j'aimerais savoir concrêtement en quoi consiste ce métier. Je me renseigne sur internet mais je trouve les réponses un peu abstraite. Que me conseillez-vous ? Dois-je faire un stage ? Puis-je simplement prendre un rendez-vous dans un cabinet d'avocat en droit social par exemple pour leur demander de me renseigner sur le métier ? Prendrons-t-il le temps de m'écouter ? J'aimerais vraiment en quelques sortes "donner un sens à mes études" et pour cela je pense qu'il faut que je passe par la découverte du métier qui me plairait pour me motiver et savoir quels points de ma personnalité et quelles matières dois-je travailler en propriété. Je pense qu'un entretien avec un juriste me serait d'une grande aide mais comment faire ?
Avez-vous des idées ? Etes-vous passez par là ?
Merci d'avance pour votre aide.

Par **Camille**, le **09/01/2012** à **09:54**

Bonjour,
Attention, quand une boîte crée un poste et embauche un juriste, c'est rarement pour faire prioritairement du droit social et du droit du travail, mais plutôt pour faire du droit commercial, droit des contrats, et même droits au pluriel, parce qu'activités d'exportation et/ou d'importation, et plutôt du genre "gros contrats", donc assistances juridiques aux négociations "musclées", litiges avec (gros) clients ou (gros) fournisseurs, accessoirement protections de brevets, veille juridique, etc.
Sinon, sauf exceptions, un juriste ne serait pas rentable.

Par **Julieare**, le **09/01/2012** à **10:15**

Voilà pourquoi je pense que c'est peut-être un métier intéressant ! Savez-vous quelle formation dois-je suivre ?

Par **Yn**, le **09/01/2012** à **10:23**

Juriste d'entreprise est une notion très vague. Ton travail peu énormément varier en fonction de ton employeur, exemple :

- Si tu bosses pour une boîte comme Google, tu auras plutôt à traiter de droit de la propriété intellectuelle et industrielle, de droit international privé, voire de droit de la concurrence.

- Si tu bosses pour une grande surface, tu seras plutôt amené à travailler sur du droit des contrats, du droit de la consommation (respect des normes, etc.).

Mais il est également fort possible que tu touches au droit des affaires au sens large (société, fiscalité, etc.). Bref, tout est permis.

Pour ta formation, il serait bon de faire des stages (dans divers domaines), essayer de prendre rendez-vous avec un juriste d'entreprise pour qu'il te renseigne sur son travail, et discuter de ce point avec tes profs.

Pour finir, niveau M2, tu as soit des masters de droit des affaires (droit fiscal des affaires, DJCE, droit du travail en entreprise, etc.). Un petit tour par Google te donnera un aperçu des M2 disponibles.

Enfin, le concours d'avocat est souvent bien vu par le milieu professionnel, même s'il ne constitue pas une obligation pour exercer en entreprise.

Par **ainezumi**, le **25/02/2013** à **11:11**

Bonjour Camille,

Je viens de trouver un job en tant que juriste d'entreprise.

Je suis d'accord avec ce que dit Yn. L'université n'étant pas du tout professionnalisante, il te faut donc effectuer un maximum de stages. Ce qui manque aux jeunes diplômés, c'est l'expérience.
Le DJCE est également très bien vu par les recruteurs, bien qu'il ne soit pas obligatoire, j'ai trouvé sans. Mais cela peut faire pencher la balance en ta faveur quand un recruteur d'une entreprise se trouve face à 70 CV...
Pour le choix de ton M2, fais des recherches : trouve d'anciens élèves qui l'ont fait, regarde si cela leur a apporté quelque chose. Le problème du M2 c'est qu'il est très spécialisant, et que les recruteurs cherchent un juriste qui soit polyvalent : droit des contrats, contentieux, et peut-être droit social, d'autres matières qui sont spécifiques au domaine d'activité de l'entreprise, comme l'a très bien illustré Yn.

Enfin, l'expérience étrangère est un gros plus, si elle n'est pas primordiale aujourd'hui. Un juriste se doit de parler couramment anglais, et de pouvoir lire, comprendre et analyser des documents en anglais. Les entreprises qui ont un service juridique sont de grosses entreprises, qui peuvent se permettre de payer un ou plusieurs juriste(s). De fait, elles

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

agissent à l'international.
3% des juristes ayant une expérience étrangère, c'est véritablement une lacune qui peut constituer un réel attrait pour ton CV lorsque le recruteur devra faire son choix, face au nombre de candidatures grandissant et au nombre d'étudiants diplômés sur le marché du travail.
Une double spécialité ne pourra jouer qu'en ta faveur. Mon chargé de TD de L3 nous avait dit qu'il nous faudrait 2 spécialités de M2 au minimum pour trouver du boulot. Sur le coup, j'avais rigolé, en me disant c'est bon, on sort déjà avec un master, on va pas en faire un deuxième... Avec le recul, quand j'envoyais 20 CV par jour, je rigolais moins...

En tant que juriste, je suis amenée à analyser des contrats et à les négocier, dans plusieurs domaines du Droit, et je fais également dans le conseil. Le recruteur, qui est aujourd'hui mon chef, m'a avoué que si je n'avais pas fait d'études à l'étranger, il ne m'aurait même pas appelée...

Effectivement, parler de cela avec un juriste ne pourra que t'aider.

Bonne chance :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés